

Afin de redynamiser les festivités de fin d'année, et d'adapter au mieux les horaires, la commune renouvelle l'organisation de son arbre de Noël qui aura lieu le **VENDREDI 20 DECEMBRE 2019**.

Si le temps est clément cette année les enfants se verront proposer un tour en calèche avec le père Noël.

Pour les enfants de St Sigismond inscrits sur le RPI, L'animation débutera à la sortie des classes avec un départ de l'Ecole du Mazeau. Le regroupement à l'école du Mazeau est assuré par les transports scolaires pour les familles bénéficiaires de ce service. Pour les autres, les parents pourront rejoindre le départ par leurs propres moyens.

Afin de pouvoir organiser au mieux la manifestation, une autorisation parentale préalable sera exigée. Sans cette dernière, les enfants devront utiliser le moyen de transport habituel.

Les participants seront ensuite conviés au foyer communal pour le programme suivant :

17h30 : dernier tour de calèche au départ de la salle (les enfants qui n'auront pas eu la chance de revenir de l'école avec le père Noël pourront à leur tour bénéficier de cette attraction).

18h00 : Un goûter dinatoire leur sera offert (les parents accompagnateurs sont aussi conviés)

19h30 : Début du spectacle de Noël (ATTENTION NOUVEL HORAIRE)

Nous retrouverons la Compagnie des acteurs en Herbe pour 1 heure de détente avec son spectacle « J'ai vu le loup »...

20h30 : Arrivée du Père Noël pour distribution des cadeaux, suivie d'un moment de convivialité (vin chaud, café, brioche...)



NB : La commune se réserve le droit d'annuler une partie des activités en cas d'intempéries

AUTORISATION à remettre à la Mairie avant le 14 décembre (dernier délai).

AUCUN ENFANT NE SERA PRIS EN CHARGE SANS CETTE AUTORISATION

Je soussigné(e) M. et /ou Mme

Responsable de : (Prénom et Nom).....Classe :

Autorise la commune à le prendre en charge

A l'école du Mazeau pour organiser son retour au foyer communal.

à compter de 17h30 au foyer communal pour une balade en calèche

puis pour la suite des festivités de Noël.

Mon enfant sera placé sous l'autorité de la commune **jusqu'à mon arrivée au plus tard à 19h30**

Signature :

